

Un balcon sur la mer

VAIRÉ



Parvis Rabelais

FLASH INFO



Gestion différenciée

C'EST LA RENTRÉE

SEPTEMBRE 2025



Rue du Sacré Coeur



CME



Abri bus



Cour de l'école : La Clé des Champs



C'est la rentrée ! Déjà !

La rentrée des classes, c'est l'occasion de reprendre contact avec vous après la trêve d'un été brûlant. J'espère que ce temps de pause pour les uns ou de travail intense pour les autres, selon l'activité de chacune et chacun, s'est bien passé. Nous concernant, nous avons été sensibles et attentifs à toutes les préconisations préfectorales et autres pour protéger au maximum les plus fragiles d'entre nous face à des températures qui se sont envolées vers les sommets.

Face à ces aléas climatiques, nous faisons un bilan positif de l'activité estivale à Vairé. La Sympathique, le 14 août dernier, a fait le plein. Les adeptes de la course à pied, de plus en plus nombreux, étaient présents à Vairé. Nous avons adapté le dispositif à la température, notamment à l'égard des enfants, avec des points de rafraîchissement. Sachez que les bénévoles, trop peu nombreux, ont tout donné, pour un résultat qui les honore. Un grand merci à eux.

Autre événement habituel de l'été vairéen, Festiv'Arts ! Une renaissance après un temps de pause, dans un lieu rénové et réaménagé : l'Espace Rabelais. Là aussi, un bilan favorable, beaucoup de visiteurs le dimanche, une animation agrandie comme prémices de ce que nous réserve ce nouveau lieu de vie qui n'attend que vous, votre créativité, votre sens du partage, votre envie de faire vivre notre belle commune. Pour tout cela, c'est pour vous que nous l'avons imaginé et réalisé.

Et maintenant, c'est la rentrée des classes

180 élèves vont reprendre le chemin de l'école, des collégiens aussi vers les établissements desservis par les bus scolaires. Les aménagements récemment réalisés leur sont dédiés.

En premier lieu, les travaux de la rue du Sacré Cœur, qui ont pour objectif la sécurité. Le busage conduit volontairement au passage piétons et vélos aménagé derrière la statue. Il ne manque à ce jour que l'éclairage qui sera bientôt effectif. Le nouvel abri-bus en face est aussi un élément de confort et de protection des usagers du transport scolaire.

Les grandes vacances ont aussi permis la renaturation de la cour de l'école publique «La Clé des Champs ». Longtemps réfléchi et finalisé sur le papier par les parents d'élèves, les enseignants et la municipalité, cet espace naturel dédié aux enfants est une avant-garde de ce que sera l'avenir. Il correspond à la fois au bien-être des élèves et aux changements du climat à prendre en compte dès maintenant. Le mobilier (bancs, jeux, copeaux) a été réalisé à partir des chênes morts que nous avons dû abattre, ils retrouvent ainsi une seconde vie à l'école.

Le service du restaurant scolaire va, quant à lui, connaître une nouvelle organisation en expérimentation jusqu'à la Toussaint.

Vous avez réagi sur l'entretien de la commune et de ses espaces

Sachez que c'est un point dur qui nous préoccupe au quotidien. En premier lieu, je tiens à remercier les services des "espaces verts" pour lesquels la tâche est d'ampleur. La surface à entretenir est de plus en plus importante et à prendre en compte selon les termes de la gestion différenciée imposés aujourd'hui. Ce contexte n'est pas encore évident dans les consciences mais la considération de l'environnement a changé désormais. Le vent dans les hautes herbes pour répandre les graines et sauver la biodiversité, la protection des pollinisateurs, un retour à la nature tout en intégrant un confort au quotidien pour les populations, tout ceci est un véritable challenge que nous tentons de réussir... La communication en ce sens est importante.

Entre vous et nous

Afin d'être plus à votre écoute, nous mettons en place à partir de cet automne un numéro de permanence. Vous pouvez nous joindre en cas de besoin, de transmission d'information ou d'urgence au 07 86 31 69 41.

Nous restons à votre écoute, LE SERVICE PUBLIC A VOTRE ÉGARD EST NOTRE PRIORITÉ.



SOMMAIRE

LA RENTRÉE

- Aménagement cour de l'école
- Arrêt de bus
- Faux démarchages

P 3

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

- La rue du Sacré Cœur
- Les ombrières
- Les espaces verts

P 4-5

BUDGET 2025

- Point sur l'équilibre budgétaire
- La dette

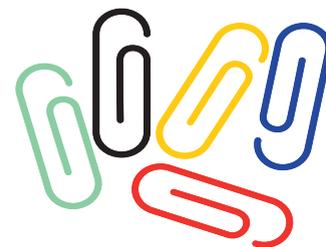
P 6-9

VIE LOCALE

- Le CME (Conseil Municipal des Enfants)
- L'éclairage public
- Le Disc Golf
- Le transport scolaire
- L'heure civique
- Les associations

P 10-12

Belle rentrée à tous !



C'EST LA RENTRÉE !



Le Projet NEFLE

NOTRE ÉCOLE FAISONS LA ENSEMBLE

Lors du Conseil d'École publique de VAIRÉ, l'équipe pédagogique enseignante, les parents et l'équipe municipale se sont associés pour répondre au projet NEFLE initié par le ministère de l'Éducation Nationale.

Le projet s'inscrit dans une démarche globale visant à encourager la réussite de tous les élèves, à favoriser leur bien-être, à renforcer l'inclusion, le confort et le plaisir d'apprendre. Plusieurs échanges collaboratifs se sont déroulés entre les corps enseignants, les parents d'élèves et les élus concernés.

Ce projet collaboratif « Notre cour d'école, faisons-la ensemble » a été confié à la société CAJEV.

Cet aménagement qui consiste à renaturaliser la cour, a été fait avec le plus grand respect de la nature :

- Les matériaux évacués ont été stockés pour une future utilisation de travaux de voirie,
- La terre végétale provient du chantier Rabelais,
- Le mobilier urbain provient du chêne mort situé entre l'école et l'EHPAD qui devenait dangereux pour les passants.

Le coût de ce projet d'un montant de 68 386,84 € a été transmis auprès du ministère de l'Éducation Nationale pour instruction. La participation financière de la commune de VAIRÉ sera de 27 355,47 € .

Opération Végétalisation de la cour de l'école	Dépense	Recette
Etudes, Maîtrise d'œuvre, Travaux	68 386,84	
Département		13 677,37
Fond de concours		27354
Résultat	68 386,84 €	41 031,37 €
Reste à charge pour la commune		27 355,47 €

Montant HT



Il s'agit bien de la réfection de la cour extérieure. Les travaux ont débuté dès la fermeture des classes pour qu'ils soient terminés pour la rentrée scolaire.

Nous allons poursuivre par l'aménagement d'un parking à vélo pour un montant de 9 135,66 € TTC. Les demandes de financement sont en cours.

Arrêt de bus rue Louis Fruchard

ACCESSIBILITÉ

Suite à notre demande en 2023, avec le concours de l'agglomération des Sables d'Olonne, la société de transport «Oléane» a aménagé l'arrêt de bus du Sacré Cœur avec 2 quais et un abri.

Cet équipement permet d'améliorer la sécurité et le confort de nos enfants.



Attention aux faux démarchages !

La municipalité de Vairé tient à alerter ses habitants face à une recrudescence de faux démarchages signalés ces dernières semaines. Des individus se présentent à votre domicile en se faisant passer pour de faux techniciens (Edf, Véolia, etc..)



Les 5 règles d'or :

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus et je la ferme toujours à clef
- 2 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- 3- Je ne donne jamais mes coordonnées bancaires
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police.

Contacts utiles

- Mairie de Vairé : 02 51 33 71 05 ou 07 86 31 69 41
- Gendarmerie Les Achards : 02 51 38 60 10

La vigilance est l'affaire de tous. Ensemble, restons solidaires et attentifs pour protéger notre commune contre ces pratiques.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS



LA RUE DU SACRÉ CŒUR

SECURITÉ & ACCESSIBILITÉ



Dans la continuité de l'amélioration de la sécurité, notamment pour nos enfants qui empruntent les transports scolaires, un accotement de la rue du Sacré Cœur a été busé afin d'y faire une piste piétonne et cyclable qui permet de relier celle du lotissement de la Chèvrerie à celle de l'Étang.

Son éclairage est prévu courant novembre.

Ne vous étonnez pas si une partie du fossé a été conservée, pas seulement pour maintenir un peu de biodiversité, mais aussi pour encourager les piétons à suivre le cheminement prévu et pour les écarter de la route départementale.

Quant au financement, pour un coût de 28 858,40 €, nous avons reçu une subvention à hauteur de 60% par le département et l'Agglomération.

Merci à tous les riverains qui ont supporté les nuisances en période estivale, les entreprises sont seules à décider de la période d'intervention.



LES OMBRIÈRES

ÉCOLOGIE

Dans notre programme de campagne en 2020, nous avons prévu :

« Dans le domaine de la transition écologique, l'implantation d'une ombrière solaire autour de la salle Rabelais ».

C'est au cours de la réflexion et de l'étude du parvis de la salle Rabelais qu'il a été retenu l'implantation non pas d'une ombrière mais de deux. La principale motivation pour ce choix a été l'intégration dans le paysage par des structures plus petites.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du « Plan Climat Air, Énergie Territorial : PCAET » de l'agglomération qui vise à améliorer notre autonomie énergétique.

D'une surface de 930 m² de panneaux photovoltaïques pouvant produire environ 238MWh réinjectés dans le réseau local, soit l'équivalent de la consommation de 90 habitants, cet équipement a été inauguré le 16 juillet dernier.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

BIODIVERSITÉ & SPÉCIFICITÉ

Au printemps, vous êtes nombreux à nous interroger sur l'entretien des espaces verts de la commune, c'est pourquoi, il nous paraît important de vous partager nos objectifs.



Vairé possède un important patrimoine paysager, fait d'espaces verts urbains dans les lotissements, de parcs nombreux avec chacun sa particularité (présence de zones humides, grands arbres, buissons), de massifs au long des rues, de plantes sauvages dites « de pied de mur », d'arbres anciens comme le « chêne Tauzin » particulier à notre commune, originaire des Pyrénées et connu pour sa résistance aux sécheresses...

Le plan de gestion différenciée auquel nous travaillons va permettre de valoriser l'ensemble de ces espaces publics. Il nous faudra concilier l'entretien durable et acceptable de nos espaces verts et la préservation de la biodiversité. La notion de « mauvaise herbe » n'est plus d'actualité, toute végétation a sa place et son cycle de maturité que nous sommes désormais encouragés à respecter. Les insectes et autres formes de vie y trouvent leur compte. Il nous faut aussi intégrer les us et coutumes des villageois et leur tranquillité dans ce cadre naturel. Vous l'avez compris également, certaines zones sont volontairement laissées en végétation, suite aux expériences passées, afin de limiter leur usage notamment lors des migrations estivales.



La poursuite de notre démarche villes et villages fleuris nous guide et nous encourage dans ces domaines.





SECURITÉ, ACCESSIBILITÉ, ACTRACTIVITÉ ET ENVIRONNEMENT



Cet aménagement restera la réalisation majeure de notre mandat. La principale motivation portait sur la sécurité en 2 points : tout d'abord la proximité de la route qui était une préoccupation permanente lors des manifestations organisées sur ce site, notamment pour les parents, en second lieu la mobilité avec tous les faux niveaux existants. D'autres centres d'intérêt concernaient la desserte du lotissement, le positionnement de deux espaces pour la santé, l'intégration de la maison de la randonnée, la mise à disposition de parkings à proximité sous ombrières.

UN PARVIS ACCUEILLANT ET MODERNE

Partant de ces constatations, le dévoiement de la route a permis de concevoir un parvis devant l'entrée principale de la salle Rabelais, permettant ainsi d'organiser un accueil extérieur adapté à chaque circonstance. Ce parvis s'exprimera réellement et prendra toute sa mesure et son agrément quand les plantations sur le site prendront de l'ampleur. Ce dévoiement a permis aussi de moderniser les différents réseaux, notamment celui des eaux usées qui présentait de nombreuses défaillances.



UN ENDROIT CONVIVAL ET RESPECTUEUX DE TOUS

Dans un autre registre, cet aménagement démontre à chaque utilisation tout ce qu'il apporte de confort et de possibilités d'accueil, en minimisant les nuisances auprès des riverains. Pour exemple, lors du week-end Festiv'Arts avec l'accueil d'un vide-grenier, aucun habitant n'a été restreint, tous ont eu la possibilité d'accéder à leur maison à tout moment. Autre avantage, les ombrières qui recouvrent les parkings permettent aussi d'accueillir diverses manifestations sous abri. Il appartient maintenant à chacun de faire vivre cet espace qui n'a pas fini de montrer ses multiples possibilités.



UN BUDGET CONTRÔLÉ



Concernant le coût de cette réalisation que certains considèrent comme un gouffre financier et un endettement inutile, sachez que chaque étape a été étudiée très sérieusement et avec compétence. Rien n'a été laissé au hasard.

Au bilan, la participation financière de la commune s'élève à 50 369,30 €.

Nous pouvons être fiers de ce résultat.

Opération Rabelais	Dépense	Recette
Etudes, Maîtrise d'œuvre, Travaux	1 228 676,73 €	
Subvention Région		40 000,00 €
Subvention Département		139 037,50 €
Fond de concours		317 858,00 €
Subvention DSIL		102 633,50 €
Vente		305 000,00 €
FCTVA		148 778,43 €
Valorisation du terrain n°1 (maison médicale)		75 000,00 €
Valorisation du terrain n°2 (activité para-médicale)		50 000,00 €
Résultat	1 228 676,73 €	1 178 307,43 €
Reste à charge pour la commune		50 369,30 €



BUDGET 2025

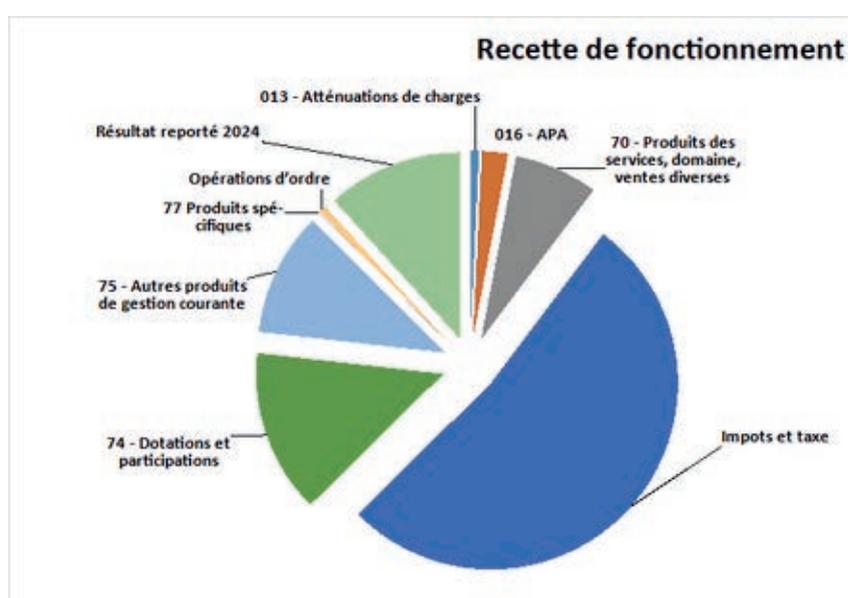
Un budget de fonctionnement significatif qui témoigne d'une politique publique structurée, tournée vers l'intérêt des habitants.

La commune propose une école publique active, un accueil périscolaire et un service de restauration scolaire appréciés des familles. Même si les tarifs facturés aux usagers ont augmenté, cette participation reste modérée par rapport au coût réel de ces services, notamment en raison de la hausse des charges de personnel et du prix des matières premières.

Conscient de l'impact que pourrait représenter une répercussion intégrale de ces hausses sur les familles, le conseil municipal a fait le choix d'en assumer une part significative, maintenant ainsi une politique de solidarité locale.

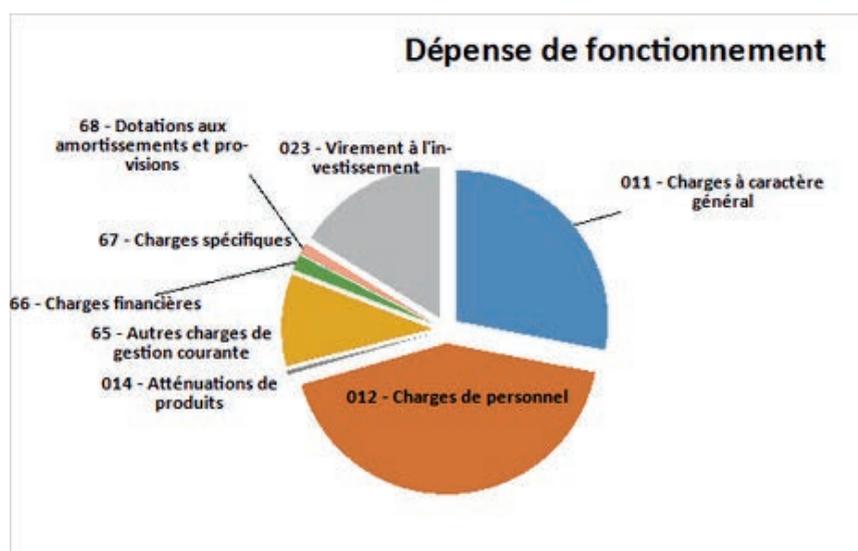
Par ailleurs, le développement de la commune, à travers de nouveaux lotissements et équipements, s'accompagne d'une sollicitation croissante des services municipaux. Les services techniques, en particulier, mais aussi administratifs sont fortement mobilisés : à la fois pour répondre aux besoins liés à l'entretien et à l'expansion du domaine public, mais aussi pour accompagner les nombreuses demandes des associations en matière de logistique et de matériel. Ces interventions récurrentes représentent un engagement important, contribuant également à l'augmentation des charges de fonctionnement.

SYNTHÈSE DES RECETTES



Nature de recette	Montant	%	par habitant (2000)
013 - Atténuations de charges	13 000,00 €	0,74%	6,50 €
016 - APA	39 438,00 €	2,26%	19,72 €
70 - Produits des services, domaine, ventes diverses	126 783,00 €	7,25%	63,39 €
73 - Impôts et taxes (hors 731)	291 159,00 €	16,65%	145,58 €
731 - Fiscalité locale	624 107,00 €	35,69%	312,05 €
74 - Dotations et participations	248 073,00 €	16,07%	124,04 €
75 - Autres produits de gestion courante	188 000,00 €	10,75%	94,00 €
Total des recettes de gestion courante	1 530 560,00 €	87,54%	765,28 €
77 Produits spécifiques	1 700,00 €	0,10%	0,85 €
Opérations d'ordre	11 500,00 €	0,66%	5,75 €
Total des recettes Fonctionnement	1 543 760,00 €	88,29%	771,88 €
Résultat reporté 2024	204 744,57 €	11,71%	102,37 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 748 504,57 €	100,00%	874,25 €

SYNTHÈSE DES DÉPENSES



Nature de dépense	Montant	%	par habitant (2000)
011 - Charges à caractère général	490 830,00 €	28,07%	245,42 €
012 - Charges de personnel	743 100,00 €	42,50%	371,55 €
014 - Atténuations de produits	8 000,00 €	0,46%	4,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	172 910,00 €	9,89%	86,46 €
Total des dépenses de gestion courante	1 414 840,00 €		
66 - Charges financières	29 100,00 €	1,66%	14,55 €
67 - Charges spécifiques	400,00 €	0,02%	0,20 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	21 651,93 €	1,24%	10,83 €
023 - Virement à l'investissement	282 512,64 €	16,16%	141,26 €
Total des dépenses Fonctionnement	1 748 504,57 €	100,00%	874,25 €

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Lors du vote du budget primitif, le Maire et l'adjoint aux finances ont tenu à rappeler que le budget d'investissement adopté en début d'année ne reflète pas, à lui seul, toutes les ambitions de la commune pour 2025.

Seules les recettes d'investissement certaines, notamment les subventions déjà notifiées, ont été retenues. Ce choix volontaire permet de présenter un budget sincère et sécurisé, en ne comptabilisant que ce qui est réellement acquis à ce stade.

Par ailleurs, bien que l'enveloppe de fonds de concours de l'agglomération, négociés en court de mandat, offre des perspectives intéressantes, la recette de subvention pour la commune n'est officiellement disponible qu'après le vote du conseil communautaire, il serait incertain d'engager les dépenses correspondantes.

Il aurait été possible d'équilibrer artificiellement le budget avec un emprunt hypothétique, mais cela aurait remis en cause les efforts réalisés ces dernières années pour réduire l'endettement de la commune.

Il faut également prendre en compte le temps nécessaire à la mise en œuvre des projets, même les plus simples : réception des devis, élaboration des dossiers de subvention, délais de traitement. Toutes ces étapes décalent naturellement l'exécution budgétaire.

C'est pourquoi des ajustements seront effectués en cours d'année, via des décisions modificatives (DM), afin d'adapter le budget aux avancées concrètes des projets.

Ce fonctionnement permet de rapprocher au mieux le rythme financier du rythme réel de réalisation, pour une gestion à la fois prudente, souple et efficace.



NOTRE HÉRITAGE

Au début de notre mandat, la réalité budgétaire s'est révélée bien différente de ce que nous avons imaginé :

la dette de la commune pesait lourd, 2 168 016,46 €

Un chantier invisible, mais incontournable, s'est imposé à nous.

Ce bilan n'était pas connu, ni par les services, ni par les élus. Pour preuve, le 19 juin dernier, l'ancien Maire communiquait par voie de presse « une dette de 1 631 610 € » ! Les chiffres sont vérifiables dans les tableaux suivants et si besoin en mairie.

Zoom sur la liste des emprunts en cours :

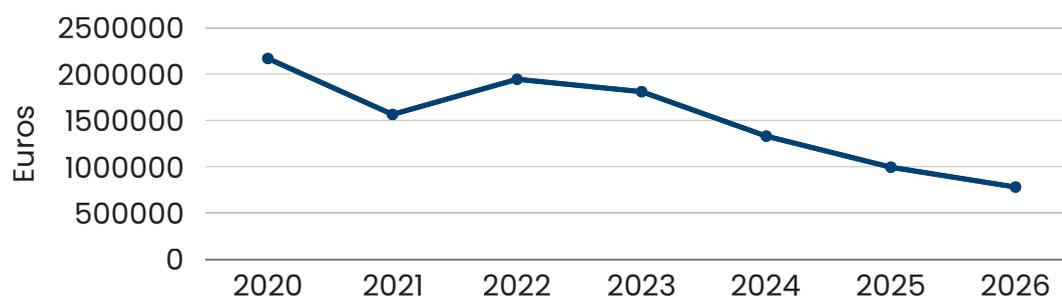
N° Prêt	Organisme	Objet	Montant	Taux d'emprunt (%)	Durée en année	Date de début	date de fin
1	Caisse Française de Financement Local	Travaux 2007	600 000 €	4,64%	15	01/04/2008	01/01/2023
2	Caisse Française de Financement Local	Travaux 2008	600 000 €	4,48%	12	01/10/2009	01/01/2023
3	Caisse Française de Financement Local	Extension de l'école et travaux d'investissement	200 000 €	2,26%	15	01/01/2011	01/11/2025
4	CDC-DEXIA	Construction pôle enfance accueil de loisirs et réhabilitation du clocher de l'Eglise	400 000 €	4,51%	15	01/01/2013	01/01/2027
5	La Banque Postale	Financer les investissements	400 000 €	3,84%	15	01/09/2013	01/06/2028
6	Crédit Agricole Atlantique Vendée	Financement locat associatif et technique	150 000 €	1,71%	20	21/11/2017	05/11/2037
7	Crédit Mutuel Océan	Prêt in fine	250 000 €	0,65%	2	31/12/2008	30/09/2020
8	Crédit Agricole Atlantique Vendée	Achat Terrain Billon + Clemenceau	288 000 €	1,29%	20	15/09/2019	15/06/2039
9	ETS CAISSE EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE	Financement pour consolidation prêt 20050711 de 2018, prêt n°7	200 000 €	0,28%	8	04/12/2020	18/12/2028
10	Caisse d'Épargne Loire Atlantique Vendée	Achat Averty / Guilbaut	180 000 €	0,35%	4	27/04/2021	15/05/2025
11	BANQUE POSTALE	Avance pour travaux 2021 2023	470 000 €	0,34%	2	07/12/2021	07/09/2023
12	Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire	Achat coirrie transformé en avance pour travaux	227 000 €	1,30%	2	15/09/2022	15/09/2024
13	Caisse d'Épargne Pays de la Loire	Achat coirrie transformé en avance pour travaux (suite prêt 12)	227 000 €	4,76%	3	15/09/2024	15/09/2027
14	LA BANQUE POSTALE	Commerces	231 951,72 €	1,66%	14,75	01/06/2018	01/02/2033
	Convention EPF (Etablissement Public Foncier)		352 018,55 €				

Il fallait agir vite. Soyons clairs : cette situation a freiné nos ambitions. Certains projets ont dû être repensés, reportés, parfois même abandonnés. Mais nous avons fait le choix de la responsabilité. Car on ne construit pas un avenir ambitieux sur des fondations fragiles. Il fallait d'abord redonner à Vairé des marges de manœuvre en réduisant la dette.

L'état des lieux de la dette

N° Prêt	Objet	Montant	Taux d'emprunt (%)	Durée en année	Date de début	date de fin	Capital restant dû au 01 01 2020	Capital restant dû au 01 01 2021	Capital restant dû au 01 01 2022	Capital restant dû au 01 01 2023	Capital restant dû au 01 01 2024	Capital restant dû au 01 01 2025	Capital restant dû au 01 01 2026
1	Travaux 2007	600 000 €	4,64%	15	01/04/2008	01/01/2023	167 273,11 €	118 448,89 €	67 319,51 €	13 776,13 €			
2	Travaux 2008	600 000 €	4,48%	12	01/10/2009	01/01/2023	190 164,24 €	145 701,32 €	99 246,46 €	50 710,42 €			
3	Extension de l'école et travaux d'investissement	200 000 €	2,26%	15	01/01/2011	01/11/2025	80 000,12 €	66 666,80 €	53 333,45 €	40 000,16 €	26 666,84 €	13 333,52 €	0,00 €
4	Construction pôle enfance - accueil de loisirs et réhabilitation du clocher de l'Eglise	400 000 €	4,51%	15	01/01/2013	01/01/2027	245 735,78 €	219 547,33 €	192 177,78 €	163 573,87 €	133 679,92 €	102 437,75 €	69 786,56 €
5	Financer les investissements	400 000 €	3,84%	15	01/09/2013	01/06/2028	254 276,69 €	228 467,99 €	201 653,87 €	173 795,17 €	144 851,19 €	114 779,65 €	83 536,62 €
6	Financement locat associatif et technique	150 000 €	1,71%	20	21/11/2017	05/11/2037	137 197,02 €	130 629,81 €	123 949,57 €	117 154,36 €	110 242,20 €	103 211,10 €	96 059,00 €
7	Prêt in fine	250 000 €	0,65%	2	31/12/2008	30/09/2020	250 000,00 €						
8	Achat Terrain Billon + Clemenceau	288 000 €	1,29%	20	15/09/2019	15/06/2039	281 667,16 €	258 678,59 €	255 924,04 €	242 801,68 €	229 509,22 €	216 044,45 €	202 405,14 €
9	Financement pour consolidation prêt 20050711 de 2020	200 000 €	0,28%	8	04/12/2020	18/12/2028		200 000,00 €	175 244,22 €	150 419,05 €	125 524,30 €	100 559,78 €	75 525,28 €
10	Achat Averty / Guilbaut	180 000 €	0,35%	4	27/04/2021	15/05/2025			180 000,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €		
11	Avance pour travaux 2021 2023	470 000 €	0,34%	2	07/12/2021	07/09/2023			187 000,00 €	283 000,00 €			
12	Achat coirrie transformé en avance pour travaux	227 000 €	1,30%	2	15/09/2022	15/09/2024			227 000,00 €	227 000,00 €	227 000,00 €		
13	Achat coirrie transformé en avance pour travaux (suite prêt 12)	227 000 €	4,76%	3	15/09/2024	15/09/2027						208 083,33 €	132 416,65 €
14	Commerces	231 951,72 €	1,66%	14,75	01/06/2018	01/02/2033	209 683,79 €	195 315,47 €	180 706,82 €	167 101,00 €	152 020,41 €	135 398,28 €	119 787,41 €
	Convention EPF						352 018,55 €						
	TOTAL						2 168 016,46 €	1 563 456,20 €	1 943 555,72 €	1 809 331,84 €	1 329 494,08 €	993 847,86 €	779 516,66 €

L'évolution de la dette



Alors oui, nous avons œuvré dans l'ombre, plutôt que dans la vitrine. Nous avons stabilisé les finances, sans pour autant renoncer à faire avancer la commune.

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Nos priorités sont restées :

la sécurité, nos enfants, le bien-vivre, nos associations, le bien-être
avec toute la bienveillance indispensable

Des projets ont vu le jour, malgré tout :



- La rue des Douves,
- Le parvis Rabelais,
- La rue du Vieux Logis,
- La rue du stade entièrement refaite et l'agrandissement du parking,
- L'éclairage public modernisé,
- L'enfouissement des réseaux engagé,
- Le parking des commerces : agrandi et refait,
- La rue du Sacré Cœur : piste cyclable et piétonne,
- La renaturation de la cour de l'École « La Clé des Champs »,

Chacun de ces projets a été mené sans aggraver la dette. Nous avons veillé à chaque euro engagé, respecté les plans de financement, sécurisé les subventions, et fait en sorte qu'elles couvrent les emprunts de court terme.

Le remboursement et le coût de la dette

Année	Capital remboursé	Charges d'intérêts 2020-2025
2020	442 341,81 €	47 245,62 €
2021	224 100,38 €	39 402,98 €
2022	418 471,13 €	33 948,53 €
2023	479 858,69 €	28 843,17 €
2024	542 461,50 €	21 032,45 €
2025	219 250,45 €	23 310,01 €
Total	2 326 483,96 €	193 782,76 €

Et même si nous n'oublions pas les projets que nous avons dû différer :

- Domaine du patrimoine : lavoir, calvaire, cimetière, couverture de l'Eglise,
- En voirie : les Aubépines, les Buffières, la Chausserie et bien d'autres...
- Voies cyclables (acquisitions foncières et aménagements)
- Batiments : rénovation de la salle Rabelais (décoration, cuisine, sonorisation ...)
et de la maison des ados,
- Technique : véhicule, élévateur, ...



AUJOURD'HUI, LES CHIFFRES PARLENT : LA DETTE A BAISSÉ DE 64 %

Nous tenons notre engagement : ne pas augmenter les impôts.

Nous avons assaini les finances.

Et nous avons préparé l'avenir.



C'était indispensable. C'était juste.

Merci à tous de votre compréhension, de nombreux devis n'ont pas été validés et de nombreuses demandes sont restées sans réponse car non prioritaires et non indispensables.
Et nous l'avons fait, pour Vairé..

VIE LOCALE



Le CME

Au cours de la saison 2024-2025, les activités du CME ont été soutenues avec une très bonne participation de ses membres : *Tatiana, Joséphine, Camille, Ewen, Célestine, Juiliann, Mila et Arthur, encadrés par Francis DESPIERRES et Vanessa BEDNIK.*

En plus des réunions mensuelles, de nombreuses activités se sont tenues tout au long de l'année :

- Forum des associations,
- Cérémonie du 11 Novembre,
- Marché de Noël,
- Remise des colis à nos anciens de plus de 80 ans avec le CCAS,
- Vœux de Monsieur le Maire,
- Cérémonie pour les 100 ans du Monument aux Morts,
- Visite de l'entreprise l'œuf dans le pré,
- Chasse aux œufs le dimanche de Pâques,
- Cérémonie du 8 Mai,
- Visite de la cuisine centrale RESTORIA à BOURNEZEAU qui fournit les repas à notre restaurant scolaire,
- Déplacement à MONTCOURT-FROMONVILLE pour un échange entre enfants de CME que nous avons reçus l'an passé.



Un grand merci aux parents pour leur participation et l'accompagnement de leur enfant.

Pour l'année 2025-2026 le programme est également chargé :

Les élections pour le nouveau Conseil Municipal des Enfants auront lieu le lundi 13 octobre. Les inscriptions se feront auprès des professeurs des écoles des classes CMI le 8 octobre. Les enfants volontaires doivent présenter leurs idées à l'aide d'un programme et surtout avoir l'accord de leurs parents, un règlement et une charte leur seront remis.



Déjà des activités sont prévues : les visites d'entreprises sur notre commune, activités avec nos anciens de l'EHPAD, marché de Noël, forum 2026, etc.



Nous envisageons une visite du Sénat. Nous allons prendre contact avec notre sénatrice Annick BILLON pour l'organiser.

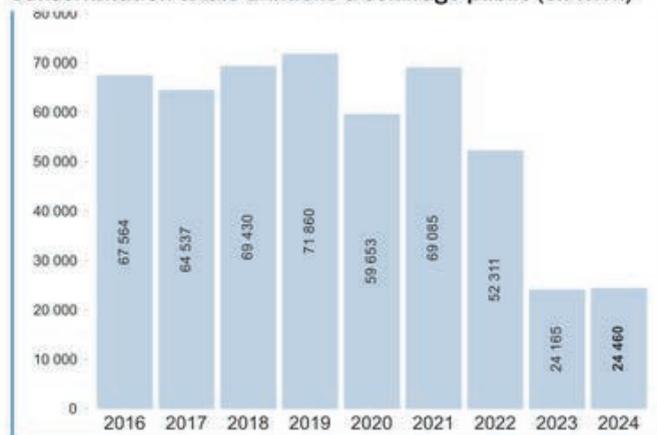


L'éclairage public

Aujourd'hui l'éclairage public de la commune compte 461 points lumineux qui sont commandés par 14 armoires. Cette compétence est assurée par le SyDEV.

La modification des horaires à l'automne 2022 a permis de réaliser des économies significatives (-60% tableau ci-contre). Cette démarche participe également à la préservation de la planète.

Consommation totale annuelle d'éclairage public (en kWh)



Evolution entre 2016 et 2024 :
(sous réserve de données connues sur cette période)

-63,8 %

Evolution entre 2023 et 2024 :

1,2 %

Tout l'éclairage a été interrompu matin et soir du 14 avril au 31 août à l'exception de la nuit du 1^{er} mai où tout reste allumé et les soirées de la Fête de la musique et de Festiv'arts où l'armoire 5 qui commande le centre bourg reste en fonction.

NOUVEAUTÉS À VENIR

Quelques modifications sont mises en place dès le 1^{er} septembre :

- Le matin allumage à 6 h 45 au lieu de 6 h 30, sauf les samedis et dimanches matin ;
- Le soir : extinction à 20 h 30 au lieu de 20 heures à l'exception de l'armoire 5 qui commande les rues principales qui s'éteignent à 22 heures ;
- La nuit du 24 au 25 décembre et celle du 31 décembre au 1^{er} janvier l'éclairage restera allumé partout.



Toutefois, si vous constatez des dysfonctionnements, il est utile d'en faire part à la mairie par mail mairie85@vaire.fr au plus tôt car une maintenance est prévue début octobre. Merci de votre coopération.





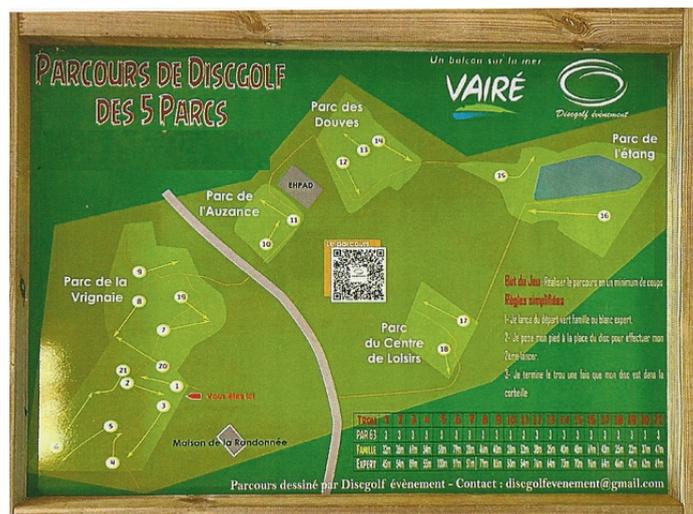
Le Disc Golf



C'est quoi :

- Réaliser un parcours de 18 corbeilles en un minimum de coups ;
- Une activité de pleine nature, innovante, écoresponsable, amusante, intergénérationnelle et familiale, autonome et gratuite qui fait découvrir les parcs de Vairé ;
- Développe la maîtrise de soi, le contrôle des émotions, le fair play, l'adresse, le respect de la nature ;
- Offre une nouvelle activité aux scolaires, aux diverses associations, aux retraités, aux familles en balade nature et sportive.

Le samedi 20 septembre de 18h à 22h, soirée découverte avec un test de jouabilité de nuit au parc de la Vrignaie.



Transport solidaire

Le principe du transport solidaire est de mettre en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer.

Ainsi, ils peuvent aider dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches...).



TRANSPORT SOLIDAIRE
QUAND MOBILITÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ
LE TEMPS D'UN TRAJET

Le transport solidaire va bien au-delà d'un transport d'un point A à un point B : c'est avant tout une démarche d'accompagnement, pour rompre l'isolement des personnes âgées et créer un réel lien social dans les territoires périurbains et ruraux.

Le décret n°2019-850 du 20 août 2019 relatif aux services de transport d'utilité sociale a clarifié les règles d'organisation du transport solidaire.

Depuis le 1^{er} juin 2025, le service de Transport Solidaire a été activé pour les habitants de Vairé (+ de 60 ans)

Ce dispositif sur Vairé est rattaché à l'association UDAMS85-section des Achards. Ceci permet de bénéficier de l'assurance de l'association lors des transports réalisés.

La mairie de Vairé est au centre du dispositif : elle reçoit la demande de transport et l'affecte au chauffeur disponible.

Après cette période de démarrage, de calage, notre ambition :

- permettre l'appel à la mairie tous les matins,
- agrandir l'équipe pour atteindre 10 chauffeurs bénévoles,
- poursuivre la communication à destination des habitants de plus de 60 ans de Vairé.



Depuis le lancement, 6 chauffeurs bénévoles ont été mobilisés avec :

- 4 transports affectés en juin,
- 6 transports affectés en juillet,
- 2 transports affectés en août (à date).

Contactez la mairie pour toute demande d'information : nous vous rencontrerons alors rapidement.

Équipe Transport Solidaire de Vairé
Contact dédié pendant les horaires d'ouverture de la mairie : 07 86 31 69 41



L'heure civique

La Municipalité propose aux Vairéens, via L'heure Civique, les moyens de se porter volontaires bénévolement.

Tous les services rendus sont des prétextes pour se rencontrer et ainsi créer du lien social.

L'heure Civique a pour objectif de faire vivre la solidarité de proximité toute l'année en encourageant les Vairéens à donner **une heure par mois pour une action citoyenne ou solidaire** en faveur de leur quartier, leur commune, ou d'une association qui aurait besoin d'un aide ponctuelle sur ses temps forts.





A	AACV - ASSO DES ARTISANS ET COMMERCANTS DE VAIRE ADMR VERTOZANCE AÏKIDO CLUB ASSOCIATION ECOLE PUBLIQUE (Avep) ASSOCIATION POUR ECOLE LIBRE (Apel)	Olivier PERRIN Henri AUSSENAC Arnaud BERZIOU Thomas LE VAGUERESSE Benoit MONTAGNE	assoartisanscommercantsvaire@gmail.com paysdesolonne@admr85.org aikidoclubsatori@gmail.com avepcledeschamps@yahoo.fr apel@vaire-saintpierre.fr
C	CLUB DES GENETS COMITE DE JUMELAGE - HEIMENKIRCH COMMUNAUTÉ EMMAÛS COMPTOIR DES CREATIONS	Alain TUDEAU Martine SIMONNEAU Robert DROIN Gwennaëlle ALUSSE	tudeaufamily@orange.fr ce.heimenkirch@laposte.net robert.droin@orange.fr gwenaelllearl@orange.fr
D	DUATHLON CLUB VAIRE	Katrina BRUNEAU	duathlonvaire@free.fr
E	EL DUENTE (danse)	Sophie ORHON	vairelduente@gmail.com
F	FERME EQUESTRE DE LA BRISSONNIÈRE FESTIV'ARTS FOOTBALL CLUB St-JULIEN-VAIRE FRATERNELLE DES COMBATTANTS	Pauline GOINEAU Andrée RIDEAU Bruno VOYER Gérard MOUREUIL	pauline.goineau85@gmail.com andree.rideau@gmail.com fcstjulienvaire@orange.fr gerard.moureuil@gmail.com
G	GRAINES DE LIENS GYMPIL	David GIRAUD Armelle ROCHE-JACQUET	grainesdeliens85@gmail.com gympil@gmail.com
H	HISTOIRE & PATRIMOINE DE VAIRE	Gérard MOUREUIL	gerard.moureuil@gmail.com
J	JUDO CLUB VAIRÉ - LITTORAL SABLAIS	Christelle LEPETITCORPS	judolittoralsablais@gmail.com
K	KANLI QIGONG	Dominique LUTIN	kanliqigong@gmail.com
L	LA SYMPATHIQUE L'AUZANCE LE CHŒUR DES COULISSES LES AMIS DU TPRC - MODELISME LES PETITS PAS DE MARGOT	Jean-Charles CHAILLOUX Françoise CHAILLOUX Sébastien DELESTRE Benjamin PETITHOMME Sébastien DELESTRE	lasympat@gmail.com logisforges@wanadoo.fr lechoeurdescoulistes@gmail.com bencamion@outlook.fr lespetitspasdemargot@orange.fr
M	MAM BOUILLE D'AMOUR MINES DE RIEN	Delphine PINARD Claude JOLLY	mambouilledamour@yahoo.fr jolly.lucas@wanadoo.fr
O	OGEC	Léa ROUSSEAU	ogec@vaire-saintpierre.fr
P	PET BLUE PHOTO CLUB VAIRÉ RANDO AUZANCE VERTONNE	Sandrine POUMAILLOUX Jean-Pierre GREAU Alain DESCHAMPS	association.pet.blue@gmail.com jpf.greau@orange.fr alain-deschamps@wanadoo.fr
S	S.E.A. - Syndicat des Exploitants Agricoles SECTION LIRE ET FAIRE LIRE	Jean-Marc RICHARD Monique REMAUD	jm.sophie.richard@gmail.com remaud.monica150@orange.fr
T	TWIRLING VENDÉEN DE VAIRÉ	Sylvie BATATAS	twirling.vendeen@gmail.com
U	UN GESTE POUR UN SOURIRE USCV TENNIS CLUB	Nelly WIEZORECK Jean-Michel PREAUD	ungestepourunsourire@hotmail.fr jeanmichelpreaud@yahoo.fr